Publié le





CS 2025 20

Extrait du registre des délibérations du COMITÉ SYNDICAL Séance du 03 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trois octobre, à neuf heures trente, se sont réunis, Salle Jean Cutullic à PAIMBOEUF, sur convocation adressée le vingt-six septembre deux mille vingt-cinq, les membres du Comité Syndical, sous la présidence de Frédéric MILLET, Président.

PRESENTS:

CHÂTEAUBRIANT-DERVAL: Édith MARGUIN et Lionel MUSTIERE; ESTUAIRE ET SILLON: Pierre LAUDEN, Yoann DORNER, Patrick CORBEL et Yves TAILLANDIER; RÉGION DE BLAIN: Jean-François RICARD et Joël ARIZA; COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE NOZAY: Jean-Luc GRÉGOIRE et Noëlle MARTEAU; COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ERDRE ET GESVRES: Jean-Luc BESNIER, Christine CHEVALIER (pouvoir reçu de A. VION), Yves DAUVE et Paul SEZESTRE; COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ANCENIS: Jean-Michel CLAUDE, Jacques PRAUD (pouvoir reçu de P. BUCHET), Laurent MERCIER (pouvoir reçu de C. BLANCHET) et Luc LEPICIER; COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE PONTCHATEAU-SAINT-GILDAS-DES-BOIS: Frédéric MILLET et Philippe JOUNY; COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD ESTUAIRE: Marie-Line BOUSSEAU, Raymond CHARBONNIER, Alain COUTRET et Pascal EVAIN; COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD RETZ ATLANTIQUE: Mickaël DERANGEON; PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ: Patrick BERNIER, Benoît BOULLET et Patrick PRIN; REDON AGGLOMÉRATION: Jacques LEGENDRE et Fabrice SANCHEZ; SAEP de VIGNOBLE-GRANDLIEU: Jean-Emmanuel CHARRIAU, Pascal DABIN, Joseph LANCREROT, Frédéric LAUNAY, Denis THIBAUD (pouvoir reçu de J-G. CORNU) et Jean-Marc JOUNIER

Secrétaire de séance : Raymond CHARBONNIER

Titulaires : 57 Quorum : 29 Présents : 36 Votants : 40 Pouvoirs : 4

ABSENTS EXCUSES:

CHÂTEAUBRIANT-DERVAL: Philippe CADOREL et Philippe PADIOLEAU; COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ERDRE ET GESVRES: Jean-François CHARRIER et Armel VION (pouvoir donné à C. CHEVALIER); COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ANCENIS: Christine BLANCHET (pouvoir donné à L. MERCIER), Patrick BUCHET (pouvoir donné à J. PRAUD) et Joël JAMIN; COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE PONTCHATEAU-SAINT-GILDAS-DES-BOIS: David MOISAN, Didier BROUSSARD et Philippe BIDON; COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD RETZ ATLANTIQUE: Laurent ROBIN; PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ: Cédric BIDON, Luc NORMAND, Jean-Michel BRARD, Claude CAUDAL, Yvon JACOB et Thierry RICCI; SAEP de VIGNOBLE-GRANDLIEU: Bernard BELLANGER, Jean-Guy CORNU (pouvoir donné à D. THIBAUD), Thierry GRASSINEAU, Youssef KAMLI, Pascal PAILLARD et Vincent YVON.

Envoyé en préfecture le 06/10/2025

Reçu en préfecture le 06/10/2025

Publié le

ID: 044-254401094-20251003-CS_2025_20-DE

APPROBATION RAPPORT D'ACTIVITES 2024

Conformément à l'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales, le syndicat doit présenter un rapport d'activités avant le 30 septembre. Ce rapport, accompagné du compte administratif, permet de retracer l'activité du syndicat.

Le rapport d'activités 2024 d'atlantic'eau sera présenté en réunion.

Suite à ces informations,

Le Comité syndical,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment son article L5211-39,

Vu le rapport,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité :

- d'APPROUVER le rapport d'activités 2024 d'atlantic'eau.

Pour extrait conforme, Le Président,

Frédéric MILLET

CS_2025_20

Le Président,

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, compte tenu de :

- sa transmission en Préfecture le OG 12075 - sa publication sur le site www.atlantic-eau.fr le OG 12075 informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.